



Paiement charges eau chaude

Par **delphine13**, le **20/01/2013** à **21:05**

bonsoir, voila j'habite en copropriete et depuis maintenant 3 mois nous avons beaucoup de problemes avec l'eau chaude, ou elle est inexistante ou il faut attendre 15 min avec le robinet ouvert pour qu'elle arrive et ce tous les jours depuis qu'il y a eu des travaux. le syndic est au courant et nous assure qu'ils font de leur mieux, mais.. toujours rien!!! Doit ont continuer a payer les charges d'eau chaude, bien que l'on en ai pas?? ou a t on droit a un recours???

merci